États-Unis : le ministère de la justice annonce un procès contre Facebook pour ne pas avoir respecté la préférence nationale dans ses embauches

04/12/2020 à 7h09



Le ministère de la Justice a intenté un procès jeudi contre le géant des médias sociaux Facebook pour discrimination présumée à l'encontre des travailleurs américains.

Le ministère de la justice a publié une déclaration sur les poursuites portées contre la société qui, selon eux, aurait favorisé les travailleurs étrangers afin d'éviter de payer des salaires plus élevés aux travailleurs américains.

"Le procès du Département de la Justice allègue que Facebook s'est engagé dans des violations intentionnelles et généralisées de la loi, en réservant des postes aux détenteurs de visas temporaires au lieu de considérer des travailleurs américains intéressés et qualifiés", a déclaré le procureur général adjoint Eric S. Dreiband de la Division des droits civils du Département de la Justice.
Le DOJ a déclaré que les poursuites étaient le résultat d'une enquête de deux ans sur les pratiques d'embauche de l'entreprise.

La plainte allègue que Facebook a violé la réglementation du ministère du travail qui exige que les entreprises recherchent des travailleurs américains qualifiés et disponibles avant d'embaucher des travailleurs étrangers par le biais de demandes de visas temporaires.

"Notre message à tous les employeurs – y compris ceux du secteur technologique – est clair", a poursuivi M. Dreiband, "vous ne pouvez pas illégalement préférer recruter, envisager ou embaucher des détenteurs de visas temporaires plutôt que des travailleurs américains". […]

The Blaze